

<http://www.franchise-magazine.com/opinions/franchiseurs-modernisez-vos-contrats-de-franchise-125.html>

Franchise Magazine, Franchise qui recrute, Franchise mode d'emploi, Actualité de la franchise, Annuaire de la franchise, Enquêtes sur la franchise, Experts de la franchise, Espoirs de la franchise



Rechercher sur le site OK

► Newsletter
► Alertes emails

FRANCHISE

MAGAZINE.COM

ACCUEIL ACTUALITÉ ANNUAIRE ENQUÊTES MASTER FRANCHISE OPINIONS GUIDE LIENS MAGAZINE

Juridique | Stratégie | Finances | Tous les articles

FRANCHISES QUI RECRUTENT

Secteur par secteur

- Accessoires, Mode
 - Alimentaire
 - Automobile, Moto
 - Beauté, Bien-être
 - Commerces de proximité
 - Discount
 - Habillement, Prêt-à-Porter
 - Habitat, Bâtiment
 - Hôtellerie, voyages
 - Loisirs
 - Maison, Décoration
 - Protection de l'environnement
 - Restauration à thème
 - Restauration rapide
 - Services à la personne
 - Services aux entreprises
 - Services aux particuliers
 - Services immobiliers
- Tous les secteurs

COMMUNIQUÉS DES ENSEIGNES

- 07/01 : L'Épiphanie s'affiche à La Mie Câline
- 07/01 : La Mie Câline : une nouvelle session de formation Franchisés a débuté
- 07/01 : Mikit lance une nouvelle plate-forme communautaire

► Les communiqués des franchises

FRANCHISEURS

Inscrivez votre enseigne

► PUBLICITE


Trouver une franchise

Par activité :

- Par apport - ou - Par ville -

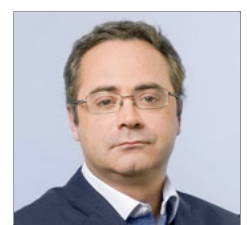
Tribunes libres d'experts

Juridique | Stratégie | Finances | Tous les articles



Franchiseurs, modernisez vos contrats de franchise !

Par Maître François-Luc SIMON, avocat-gérant Simon associés, membre du Collège des experts de la FFF



Docteur en droit, François-Luc Simon est l'auteur d'un numéro spécial annuel des "Petites affiches" consacré à la jurisprudence en matière de franchise.

► En savoir plus sur l'expert

François-Luc Simon se lance dans ce qu'il appelle un "Plaidoyer pour un contrat de franchise efficace", dont voici la première partie consacrée à l'approvisionnement. Pour l'auteur, "trop de contrats restent muets sur des aspects fondamentaux de la relation franchiseur-franchisé". Il explique comment, selon lui, "y remédier"

On le sait, il peut être exigé du franchisé qu'il s'approvisionne exclusivement ou quasi-exclusivement auprès du franchiseur pour l'achat des produits distribués dans son point de vente, sous réserve que les conditions édictées par la loi et la jurisprudence soient remplies.

En dépit du caractère nécessaire de la clause au regard de la préservation du savoir-faire du franchiseur et de l'homogénéité devant résider au sein du réseau de franchise, certains franchisés se montrent parfois récalcitrants à la respecter, pensant pouvoir trouver d'eux-mêmes des produits comparables à moindre prix (mais ne respectant pas forcément la gamme et/ou la qualité des produits de la centrale du franchiseur).

Plusieurs clauses (la liste ci-dessous n'est pas limitative) s'offrent alors au franchiseur désireux d'encourager efficacement ses franchisés à respecter leur obligation d'approvisionnement, et de permettre ainsi une meilleure cohésion au sein du réseau.

-Clause dite de « audit » : elle organise les conditions dans lesquelles le franchiseur pourra procéder à un audit lui permettant de vérifier le bon respect de l'obligation d'approvisionnement. L'existence même de cette clause est de nature à dissuader certains de se livrer à des déclarations incomplètes ou inexactes.

-Clause dite de « réduction de prix » : elle permet aux franchisés s'approvisionnant

Les franchises qui vous recherchent

► Demandez une documentation aux franchises.

 Bretzel Burgard	 Temporis	 Illico Travaux
--	---	---

 Mikit	 Diminutis	 Wash'n Dry
---	---	--

► Les franchises qui recrutent

► PUBLICITE

:: VOS RENDEZ-VOUS FRANCHISE
- Salon des Entrepreneurs : Paris 3 et 4 février

:: NOS SERVICES AUX FRANCHISÉS ET FRANCHISEURS
Trouver un financement en franchise
Trouver un emplacement pour votre franchise
Vendre votre affaire/emplacement

► PUBLICITE

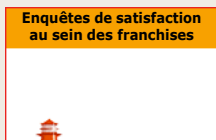
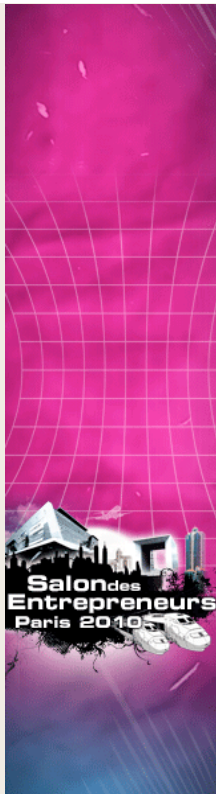


FOURNITURES ET EQUIPEMENT DISCOUNT

Le Discount est dans notre Nature.

:: FRANCHISE, MODE D'EMPLOI
Franchise : définition et chiffres
Textes légaux sur la franchise
La loi Doubin et la franchise
Franchise : les points clés
Investissements et rentabilités de la franchise
Contrats de franchise
Franchise : principaux pièges à éviter
Livres sur la franchise
Guide pratique de la franchise, le livre

<http://www.franchise-magazine.com/opinions/franchiseurs-modernisez-vos-contrats-de-franchise-125.html>



après du franchiseur dans des proportions supérieures à celles imposées par le contrat (au-delà de 80% de leurs achats par exemple) de bénéficier de remises pour la quote-part de marchandises excédant l'obligation prévue au contrat ; elle incite donc le franchisé à respecter son obligation d'approvisionnement quasi-exclusif et à s'approvisionner même au-delà du seuil contractuel

-Clause dite de « sanction » : elle incite le franchisé à respecter son obligation d'approvisionnement en envisageant précisément les sanctions auxquelles il s'expose en cas de violation du contrat. L'une des sanctions les plus efficaces est la fixation d'une indemnité fixe ou variable selon le volume des ventes accomplies en violation de l'obligation d'approvisionnement, etc. La résiliation du contrat peut aussi être érigée en sanction ; l'efficacité du contrat l'impose souvent.

-Clause dite de « garantie » : elle peut être couplée avec la clause dite « de sanction », pour garantir au franchiseur que la sanction prévue au contrat en cas de non respect de la clause d'approvisionnement sera appliquée. Plusieurs garanties peuvent être envisagées selon la situation en présence : porte-fort d'exécution, garantie à première demande, cautionnement réel ou personnel, etc.

-Clauses dites de « tolérance » : ainsi qu'il est d'usage dans bon nombre de ventes commerciales, le vendeur peut s'engager à livrer « telle quantité environ », « 10 % en plus ou en moins », etc. Le franchiseur peut ainsi procéder à une augmentation ou une diminution sensible des produits objets de sa commande, ou encore ne pas remettre une quantité rigoureusement exacte, ce qui lui donne une marge de manœuvre. Une telle clause peut utilement être insérée dans tout contrat de franchise comportant une obligation d'approvisionnement pour pallier les hypothèses dans lesquelles la commande ne pourra pas être systématiquement respectée avec précision (problèmes de fabrication, d'importation, de conditionnement, de transport, etc.). Elle permet aussi au franchiseur de bénéficier de volumes plus importants et d'offrir ainsi des conditions tarifaires plus avantageuses à ses franchisés.

[Retour à la liste](#) - [Réagir à cet article](#)

Réagissez à cet article en ajoutant un commentaire

Pour que votre commentaire soit mis en ligne - après modération -

- > Veillez à bien remplir les champs obligatoires,
- > Evitez les dérapages de style et de contenu,
- > Soyez brefs : 1500 caractères maximum.

Prénom * :

Email * :

Nom * :

Qualité * :

Code de sécurité * :

OPÉRATIONS SPÉCIALES - FRANCHISE

Espoirs 2010 de la franchise

NOS PARTENAIRES-SALONS

Top Franchise Méditerranée
Franchise Expo Paris
Salon des Entrepreneurs
EasyFairs Franchise
Franchising & Partnership Bruxelles
Franchising & Trade - Milan
Salon des micro-entreprises
Franchising Middle East Exhibition, Dubai
Salon des services à la personne
Roma Expo Franchising - Rome

PARTENAIRES FRANCHISE FRANCE

Graines de Réseaux
Cabinet Approove
L'Indicateur de la franchise
40 degrés sur la banquise

PARTENAIRES FRANCHISE MONDE

AZ Franchising - Italie
Quebec Franchise Magazine
Conseil québécois de la franchise
Franchise Central - Australie
America's Best Franchises - Etats-Unis
Info Franchising - Portugal

▼ PUBLICITE

Index des enseignes de franchise

Franchises Alimentaire

Cacao et chocolat Cavavin Cremeria vienna
Daskalides Inter caves La mie caline La
table & le pain Le comptoir irlandais Le
petrin ribeirou Moulin de paiou Naturhouse
Pain et friandises Savour club Vinomania

Franchises Automobile, Moto

Auto securite france Cargo Feu vert Glastint
Maxauto Midas Point s Roady Total Ucar
location

Franchises Beauté, Bien-être

Citron vert Guinot le salon beauté Hyper
minceur Kanellia paris Lady moving Mary
cohr le jardin des soins Passion beauté Point
soleil Self coiff

Franchises Accessoires, Mode

Eliot bijoux Frequence shoes

Franchises Habillement, Prêt-à-Porter

<http://www.franchise-magazine.com/opinions/franchiseurs-modernisez-vos-contrats-de-franchise-125.html>



Numéro 12 (2010)



La fréquentation de ce site est certifiée par l'OJD

Chantal thomass Ekyog Jennyfer Les bébés de sabine Ooxoo Sinequanone Styleco Tara jarmon

Franchises Habitat, Bâtiment

Attila systeme Grosfillex diffusion fenetres Isofrance fenetres Le jardin des fleurs Mikit Monceau fleurs Natilia Net habitat Rapid'flore Sofath Solar screen° Soleil en tête Tryba Tryba solar

Franchises Loisirs

Bureau vallee discount Carré golf Club moving Game cash Hyperburo Joupi My gym

Franchises Maison, Décoration

Alpha - rangement Aviva Bazarland Cash converters Cuisines plus Easy cash Hyper cuisines La bovida La compagnie du lit Planet-cash Troc.com Verredecor

Franchises Restauration à thème

Au bureau Boucherie restaurant Café Ieffe Coba lodge Irish corner L'atelier des chefs Pizza del arte Stratto Tiger wok

Franchises Restauration rapide

Bretzel burgard Comptoir del...@ Domino's pizza Kfc La tartinerie Pizza hut Pizza piazza Pizza sprint Subway

Franchises Services immobiliers

Arliane diagnostic immobilier Capifrance Exim Expert-home Foncia Guy hoquet entreprises et commerces Guy hoquet l'immobilier Laforet immobilier Orpi solutions immobilieres Proprietes privees Re/max Solvimo immobilier

Franchises Services à la personne

Ad quotidien Age d'or services Coviva Domidom Family sphere Studiosante

Franchises Services aux entreprises

Basic system Cartridge world Newport Point d'encre Rapid results marketing Rh solutions Rivalis Temporis

Franchises Services aux particuliers

1001 piles batteries Diminutis Illico travaux In&fi credits Lav'pro laverie Lav'pro pressing Pigier Unicis Wash'n dry

► [Voir tous les secteurs](#)

Plan du site

Accueil [Toute l'actualité du monde de la franchise pour les futurs franchisés, franchisés et franchiseurs](#)

Actualité [Editorial](#) [Brèves](#) [Entretiens](#) [Secteurs](#) [Conseils](#) [Documents](#)

Annuaire [Nouveaux concepts](#) [Restauration rapide](#) [Restauration à thème](#) [Alimentaire](#) [Services à la personne](#) [Services aux entreprises](#) [Beauté, Bien-être](#) [Protection de l'environnement](#) [Services aux particuliers](#) [Services immobiliers](#) [Commerces de proximité](#) [Discount](#) [Habitat, Bâtiment](#) [Maison, Décoration](#) [Habillage, Prêt-à-porter](#) [Accessoires, Mode](#) [Hôtellerie, voyages](#) [Automobile, Moto](#) [Loisirs](#)

Enquêtes [Rythme du développement](#) [Investissement initial](#) [Assistance au démarrage](#) [Assistance pendant le contrat](#) [Rentabilité](#) [Profils recherchés](#) [Stratégies d'implantation](#)

Opinions [Tribunes libres d'experts](#) [Juridique](#) [Stratégie](#) [Finances](#)

Guide [Franchise, mode d'emploi](#) [La loi Doubin](#) [Guide pratique, le livre](#)

Liens [Avocats](#) [Consultants](#) [Experts-comptables](#) [Banquiers](#) [Autres experts](#) [Salons](#) [Fédérations](#) [Planète](#) [Partenariats](#)

Magazine [En kiosque actuellement](#) [Hors série annuaire](#)

Franchises [Demander aux franchises une documentation](#) [Lire les communiqués](#) [Franchiseurs, inscrivez votre enseigne](#) [Les franchises qui vous recherchent](#)

Annonces [Alimentation générale](#) [Auto Moto](#) [Boucherie](#) [Charcuterie](#) [Boulangerie](#) [Pâtisserie](#) [Coiffure et Soins de la personne](#) [Equipement de la maison](#) [Equipement de la personne](#) [Restauration et Hôtellerie](#) [Services divers](#) [Locaux commerciaux](#) [Pme Pmi Artisanat](#)

Villes d'implantation [Abbeville](#) [Agen](#) [Ain](#) [Aix-en-Provence](#) [Alençon](#) [Amiens](#) [Angers](#) [Angoulême](#) [Annecy](#) [Annemasse](#) [Antibes](#) [Arcachon](#) [Arles](#) [Arras](#) [Auch](#) [Aude](#) [Aurillac](#) [Auxerre](#) [Avignon](#) [Avranches](#) [Bayonne](#) [Belfort](#) [Besançon](#) [Biarritz](#) [Blois](#) [Bordeaux](#) [Boulogne-Billancourt](#) [Boulogne-sur-Mer](#) [Bourg-en-Bresse](#) [Bourges](#) [Brest](#) [Brive-la-Gaillarde](#) [Béthune](#) [Béziers](#) [Caen](#) [Cahors](#) [Calais](#) [Cambrai](#) [Cannes](#) [Carcassonne](#) [Cergy-Pontoise](#) [Chalon-sur-Saône](#) [Chambéry](#) [Charleville-Mézières](#) [Chartres](#) [Chaumont](#) [Cherbourg](#) [Cholet](#) [Châlons-en-Champagne](#) [Châteauroux](#) [Châtelleraut](#) [Clermont-Ferrand](#) [Colmar](#) [Compiègne](#) [Creuse](#) [Deauville](#) [Dieppe](#) [Dijon](#) [Douai](#) [Dreux](#) [Dunkerque](#) [Essonne](#) [Eure-et-Loir](#) [Foix](#) [Fréjus](#) [Gap](#) [Grenoble](#) [Indre-et-Loire](#) [Istres](#) [La Roche-sur-Yon](#) [La Rochelle](#) [Lannion](#) [Laval](#) [Le Havre](#) [Le Mans](#) [Lens](#) [Lille](#) [Limoges](#) [Lons-le-Saunier](#) [Lorient](#) [Lyon](#) [Marseille](#) [Maubeuge](#) [Metz](#) [Mont-de-Marsan](#) [Montluçon](#) [Montpellier](#) [Montélimar](#) [Morbihan](#) [Mulhouse](#) [Mâcon](#) [Nancy](#) [Nantes](#) [Narbonne](#) [Nice](#) [Niort](#) [Nîmes](#) [Orléans](#) [Oyonnax](#) [Paris](#) [Pas de priorité](#) [Pau](#) [Pérignat](#) [Poitiers](#) [Périgueux](#) [Quimper](#) [Reims](#) [Rennes](#) [Roanne](#) [Rodez](#) [Romans-sur-Isère](#) [Roubaix](#) [Rouen](#) [Région lyonnaise](#) [Saint-Brieuc](#) [Saint-Nazaire](#) [Saint-Quentin](#) [Saint-Étienne](#) [Saumur](#) [Strasbourg](#) [Sète](#) [Tarbes](#) [Toulon](#) [Toulouse](#) [Tourcoing](#) [Tours](#) [Troyes](#) [Valence](#) [Valenciennes](#) [Vannes](#) [Verdun](#) [Vesoul](#) [Vichy](#) [Vienne](#) [Villeurbanne](#) [Voiron](#) [Épinal](#) [Évreux](#) [Île-de-France](#)

Apport personnel [Moins de 20 000 €](#) [De 20 000 à 30 000 €](#) [De 30 000 à 45 000 €](#) [De 45 000 à 70 000 €](#) [De 70 000 à 90 000 €](#) [De 90 000 à 150 000 €](#) [Plus de 150 000 €](#)

<http://www.franchise-magazine.com/opinions/franchiseurs-modernisez-vos-contrats-de-franchise-125.html>

Plan | Mentions légales | Contactez-nous | Fréquentation certifiée OJD

Planète PME Mobilier de Bureau Camion d'occasion Climatisation reversible Livraison fleurs Piscine
OnLine Magazine Portail immobilier Comparateur Mutuelle

ISSN : 0221 - 7821